

# LE LOTISSEMENT DES CASTORS DE LA BIÈVRE

Le castor est un animal bâtisseur très répandu dans les cours d'eau au Moyen-âge. La Bièvre, qui doit son nom au mot allemand *biber* signifiant "castor", borde Bourg-la-Reine. Si ce mot *Castor* est ici accolé à celui de *Bièvre* ce n'est pas seulement pour l'amusante référence étymologique ni le clin d'œil géographique. Ces Castors-là sont des humains ; 72 chefs de famille qui, employés au sein de la même entreprise, se sont regroupés pour construire eux-mêmes leurs maisons. Il s'agissait d'un véritable défi : se réunir pour supprimer les intermédiaires et faire des économies d'échelle sur les matériaux de construction tout en réalisant les travaux pour réduire les frais de main d'œuvre !

Le point de départ de cette aventure est la proposition faite par la Compagnie des Compteurs de Montrouge de vendre à ses employés des terrains situés à Bourg-la-Reine et Antony. Pour les acquérir, les employés intéressés constituent, le 4 décembre 1954, la *Société Anonyme Coopérative d'Autoconstruction à personnel et capital variables "Les Castors de la Bièvre"*.

Les salariés doivent aussi répondre à deux conditions : être capable physiquement de participer au chantier et avoir du temps à disposition. Car les Castors ne disposent pas tous des apports financiers nécessaires à l'obtention d'un prêt mais seulement de leur force de travail. Depuis un décret de 1949, l'apport-travail est reconnu juridiquement ce qui permet la garantie de l'emprunt sur cette valeur et non plus uniquement sur les biens matériels.

L'acte de vente est signé le 13 mai 1955 : les Castors deviennent propriétaires des 37 645 m<sup>2</sup> au lieu-dit "La Prairie de l'Haye" pour 36 millions de francs. Il n'y a plus qu'à bâtir.

Un bureau s'occupe de la gestion des finances et de l'organisation du chantier. Les Castors doivent en effet travailler tous les week-ends, sauf un dimanche par mois, et durant deux semaines sur leurs trois semaines de congés payés. Le contrôle de présence est donc très rigoureux pour garantir l'équité de l'apport de chaque Castor. Deux architectes, Messieurs Prieur et Podela, sont missionnés pour élaborer le projet.

Les travaux de nivellement du terrain commencent en juillet 1955, sous une chaleur caniculaire, puis ce seront toutes les tranchées des égouts et des réseaux qui seront mis en place avant la symbolique pose de la première pierre le 5 novembre 1955. Jusqu'en juillet 1957, les travaux s'enchaînent et, pour que chacun travaille avec ardeur à la construction de tous les bâtiments,

il avait été décidé que l'attribution des pavillons se ferait à la fin des travaux, par tirage au sort. Pendant les deux années de construction, chaque Castor comptabilise pas moins de 2500 heures de travail.

Réponse originale à la crise du logement des années 50, les 36 pavillons jumelés du lotissement des Castors de la Bièvre (21 sur le territoire de Bourg-la-Reine, 15 à Antony) témoignent d'une remarquable aventure humaine de solidarité et de fraternité.



Créée en 1954, la Fédération départementale de la Seine structure les actions des nombreux groupements de Castors d'Ile-de-France en les conseillant administrativement, juridiquement, financièrement et techniquement.



Disposés en biais afin d'éviter les vis-à-vis, les pavillons jumelés sont choisis en raison d'économie de construction.

Le plan masse du lotissement est tout d'abord approuvé le 28 février 1955 par Etienne Thieulin, Maire de Bourg-la-Reine, sous réserve "que l'écoulement des eaux pluviales et l'évacuation des eaux usées soient correctement assurés" et "que l'infrastructure de la voie desservant les pavillons soit étudiée en fonction de la circulation des poids lourds, tels que benne à ordures ou voitures de sapeur pompiers et que son entretien soit prévu au Cahier des charges du Groupement". Le permis de construire est déposé le 13 juin 1955, obtenu par arrêté préfectoral le 11 octobre 1955.

## LES CASTORS, MOUVEMENT D'AUTOCONSTRUCTION COOPÉRATIVE

Stigmate de la Seconde Guerre mondiale, la crise du logement des années 50 conduit à une pénurie d'habitats salubres que les initiatives publiques peinent à juguler : 90% de la population n'a ni baignoire ni douche et seulement un logement sur deux dispose de l'eau courante.

C'est dans ce contexte que le mouvement d'autoconstruction des Castors se développe à l'échelle nationale. Le Castorat est alors un mouvement ouvrier qui revendique le droit à la propriété et à la construction de logements de qualité. Solidarité et communauté en sont les deux piliers.

Le mouvement est véritablement né en 1948 à Pessac près de Bordeaux où 150 ouvriers ont construit 150 maisons individuelles en trois ans. Dès 1951, à la suite de cette expérience réussie, de nombreux groupes d'ouvriers se constituent partout en France. Afin de promouvoir la formule et d'aider à la coordination des différents chantiers, l'Union Nationale des Castors voit le jour. Son Secrétaire général, Michel Anselme, définit ainsi les objectifs : "conseiller, représenter et coordonner l'activité des Castors, c'est-à-dire de ceux qui en dehors de leur activité professionnelle normale, travaillent à la construction de leur logement".

Les réalisations des Castors sont novatrices tant dans la portée humaine qu'elles impliquent que dans les usages sociaux et familiaux qu'elles réinventent.

